

Les seigneurs de Charsonville au 17ème siècle - La famille de Croisilles (2ème partie)

Avertissement

Ce dernier document (2ème partie), sur la famille de Croisilles, seigneurs de Charsonville, fait suite à celui sur Nicolas de Croisilles.

Simon de Croisilles

Le fils de Nicolas, Simon de Croisilles, est né entre 1613 et 1620. Il passe certainement son enfance entre l'Hôtel de Croisilles à Paris et le château de Moulins.

Dès 1641 Simon de Croisilles signe les actes : « seigneur de Charsonville ». Pour signer les baux de ses fermes de Charsonville, il loge dans sa demeure appelée la « Grand'Maison » puis repart à Paris, dans l'hôtel de ses parents (jusqu'en 1647), ou dans le château de Moulins.

Il habite en 1646, avec sa première épouse, Jeanne Perrot, à Paris 4ème, au n° 11 (ancien 28), rue Beautreillis. C'est une maison qu'il a obtenu suite au partage de la succession de Paul Tuffany (son oncle ?), seigneur du Coudray (Mayenne), conseiller et secrétaire du roi (Partage entre lui et Nicolas Lambert (1613-1692), seigneur de Thorigny, maître des comptes). Simon vendit cette maison en 1660 à Jean Gon.

Vers l'âge de 30 ans il devient capitaine au régiment de Piedmont. Les actes des notaires de Charsonville le nomment à cette époque ; « seigneur de Moulins, Charsonville, La Landelle, Saint Remy ».

Vers 1659 Simon de Croisilles est nommé « gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi ».

A Charsonville, le 14 juillet 1659 il est le parrain d'un enfant du village à son baptême. La marraine est damoiselle Anne de Thiville, d'Ouzouer le Marché, fille de Jacques de Thiville qui séjournera quelque fois au château de Moulins.

Le 13 avril 1661, Jeanne Marguerite, la fille de Simon de Croisilles et de Jeanne Perrot, est baptisée à l'église de St Lubin de Lande.

En 1668, Simon de Croisilles est « seigneur de Charsonville et de Lorges, seigneur de Saint-Rémy (sur-Orne) dans le département du Calvados et de La Landelle (à Clécy), chevalier gentil homme de la chambre du roi ».

Après le décès de son épouse (Jeanne Perrot), Simon de Croisilles, se remarie le 20 janvier 1668 avec Catherine Perrochel. Celle ci est née vers 1654-1660, fille de Marie Lyonne et de Charles Perrochel, seigneur de Grands Champs, conseiller en la seconde Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, lui-même fils de Charles Perrochel et de Marie Valeret.

Marie Lyonne est présente au mariage de sa petite fille, Marie de Croisilles, à St Lubin de Lande en 1686.

Les parents de Marie Lyonne habitent à Paris la paroisse Saint Gervais. Son grand père, Claude Lyonne, est seigneur de Cueilly la Renardière, trésorier général de la maison du prince de Condé. Il demeure rue de Beautreillis.

Simon de Croisilles et Catherine Perrochel eurent 3 filles et un fils :

Marie de Croisilles, née vers 1666, dame des lieux seigneuriaux de Charsonville et Villemain, mariée le 12 juillet 1686 à St Lubin de Lande avec Charles Joseph Prévost seigneur de Saint Cyr du Gault (département 41), conseiller au

parlement du châtelet à Paris, mort en 1700 à Paris. Prévost de St Cyr est une ancienne famille originaire du blésois.

Simon Louis de Croisilles né le 7 août 1671 à Lande. Il signe « Simon Louis de Charsonville » en 1682.

Louise Françoise de Croisilles baptisée le 17 août 1671 à Lande. Marie Lyonne, mère de Catherine Perrochel assiste au baptême de Louise à Lande. Son parrain est Charles François Perrochel, seigneur de Grandchamps, enseigne aux gardes du Roi et sa marraine Louise de Croisilles, marquise de Marmande (commune de Vellèches), mariée en 1657 avec Georges Gilliers. Avant son mariage, Louise a signé comme marraine en 1648, 1649 et 1650 des actes de baptême à Charsonville. En 1701, Louise est désignée « damoiselle Louise Françoise de Croisilles, dame de Moulins »

Catherine Thérèse de Croisilles (1673-1722). Née le 10 octobre, baptisée le 15 octobre 1673 à Lande. En 1679, à l'âge de 6 ans, elle est marraine à Lande mais ne sait pas encore signer.

Le 20 décembre 1700, elle épouse Pierre de Ledin (ou Liedin) dans la chapelle du château de Moulins. Pierre est seigneur de la Chaslerie et Haute Chapelle dans l'Orne, lieutenant de messeigneurs les maréchaux de France, fils de Jacques de Ledin. Le mariage a lieu en présence de Charles Claude de Leidin, son frère et de Marie de Croisilles et Louise Françoise de Croisilles sœur de Catherine.

Par cette brillante union avec une famille noble d'extraction chevaleresque, la famille de Ledin s'allie à de vieilles familles nobles de Normandie et du Blésois. La jeune épouse apporte en dot les terres de la Landelle à Clécy près de Falaise et plusieurs patronages de paroisses telles que Clécy, Saint-Rémy sur-Orne, de la Villette et Saint-Lambert-sur-Orne.

Pierre de Ledin décède le 8 décembre 1715 au manoir de La Chaslerie à la Haute Chapelle dans l'Orne proche de Domfront ou habite également Catherine de Croisilles.

Pierre de Ledin laisse cinq enfants mineurs dont la garde est confiée à leur mère et la tutelle à leur oncle Charles Claude Ledin. Pierre Ledin, écuyer, seigneur de la Châlerie est inhumé deux jours plus tard dans le chœur de l'église de la Haute-Chapelle sous son banc.

Plus tard, Catherine de Croisilles, avant sa mort le 10 août 1722, souhaite finir ses jours au château de La Landelle à Clécy (14) puis être inhumée à Domfront, dans l'Orne, dans l'église Notre Dame sur l'Eau.

A noter que dans le granit du linteau d'une cheminée à La Chaslerie est gravé l'écu de l'alliance (ci-dessous à gauche) entre les familles de Ledin et de Croisilles.



.....Ecu de la famille de Ledin-de-Croisilles.....Ecu de la famille de Croisilles

Il s'agit d'un écu de forme Renaissance. Une couronne ornée de 7 perles surmonte l'écu. Elle rappelle probablement la

baronnie de Tournebu (Guillaume de Croisilles) et celle de La Landelle. A gauche du blason, l'étoile à 5 branches et le croissant de lune évoquent le blason de Simon de Croisilles et Catherine Perrochel. A droite, la croix re-croisetée (ou les croisettes) rappelle que les aïeux de la famille de Croisilles ont participé aux croisades à Jérusalem. En bas le dessin d'un cœur imite le blason de la famille de Ledin.

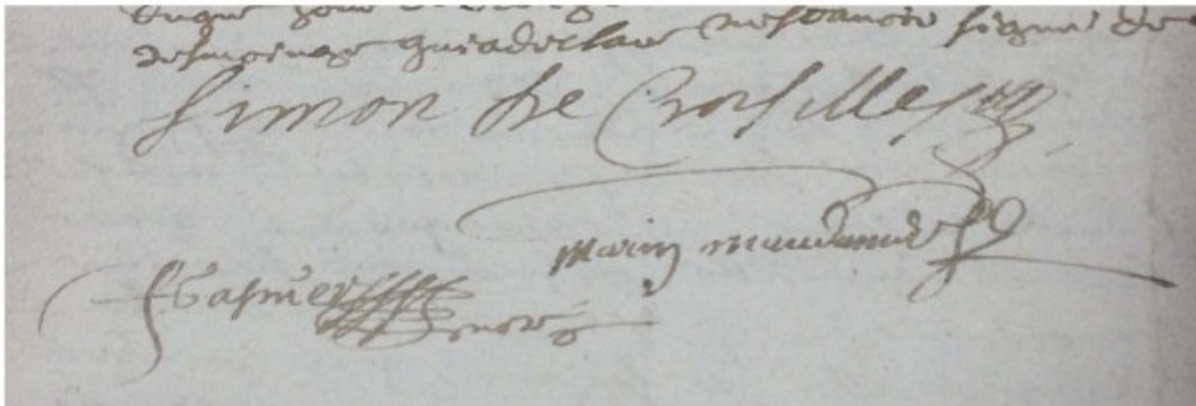
Vers 1680, Simon de Croisilles est chevalier, Seigneur de Moulins (41), Grivelle (41), La Landelle (14), Charsonville (45), des Grands et petits Villemain (hameau de la paroisse de Charsonville). Il est gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi.

Comme son père autrefois, il loue directement ses métairies et son Grand Moulin à des paysans de Charsonville.

Lorsque Simon de Croisilles est malade, Catherine Perrochel, son épouse, signe les baux comme ayant la charge de la seigneurie de Charsonville.

A plus de 60 ans, en Juin 1685, Simon de Croisilles signe encore quelquefois les baux de ses fermes à Charsonville. Il demeure définitivement au château de Moulins et n'habite plus Paris. Catherine Perrochel, remplace de plus en plus souvent son mari pour venir, à Charsonville, signer ses baux. Il semble que le dernier bail signé par Simon de Croisilles en avril 1686 fut celui de la ferme de Mortelle.

Simon de Croisilles décède entre 1686 et 1688.

A photograph of a handwritten document. The central focus is a large, cursive signature that reads "Simon de Croisilles". Above and below this signature are other smaller, less legible handwritten words and signatures, including what appears to be "Marie Perrochel" and "Bapme". The ink is dark on a light-colored paper.

Signature de Simon de Croisilles dans un acte de 1677

Catherine Perrochel

Après la mort de Simon de Croisilles, sa femme, « Dame Catherine Perrochel veuve feu haut et puissant seigneur messire Simon de Croisilles chevalier seigneur de Charsonville Moulins La Landelle, Grivelle, les grand et Petit Villemain et autres lieux » gère d'abord seule les terres de la seigneurie de Charsonville.

Ses signatures, sur les baux des métairies, sont souvent différentes. On trouve comme signature : « Dame de Charsonville, Perrochel de Croisilles, Dame Catherine Perrochel, Perrochel de Croisilles Charsonville ... ».

Pendant la gestion de ses terres est trop prenante et elle préfère confier à Jean Pelé cette charge. C'est-à-dire que la seigneurie de Charsonville, composée de plusieurs fermes louées à des paysans (laboureurs), sera gérée par un régisseur qui réside au bourg de Charsonville et incarne la présence seigneuriale.

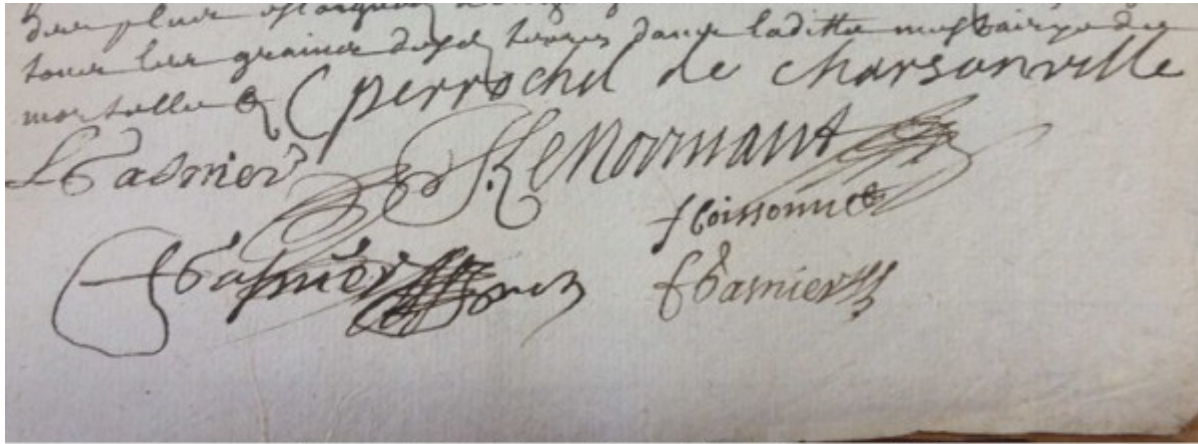
Selon les archives elle assiste en 1692 à Charsonville, ainsi que ses deux filles ; Marie Croisilles de St Cyr et Louise de Croisilles, au mariage de Jean Pelé (huissier) avec Antoinette Breton (sa femme de chambre).

Malheureusement Jean Pelé décède en décembre 1701. Catherine Perrochel viendra de Lande pour assister à son

enterrement.

Catherine Perrochel trouve un nouveau régisseur. Elle nomme Jacques Lenormant, huissier Royal à Beaugency, receveur de la seigneurie de Charsonville.

En 1707, Catherine Perrochel ne demeure plus dans le château de Moulins à Lande. Elle réside désormais à Blois, paroisse de St Nicolas ou elle y décède probablement vers 1710.

A photograph of a handwritten document. The text is written in cursive. At the top, it says 'Catherine de Perrochel de Charsonville'. Below that, there are two large, stylized signatures. The first one is 'Catherine de Perrochel' and the second one is 'Jacques Lenormant'. There are also some smaller signatures and words like 'Coissommes' and 'Coissommes' visible.

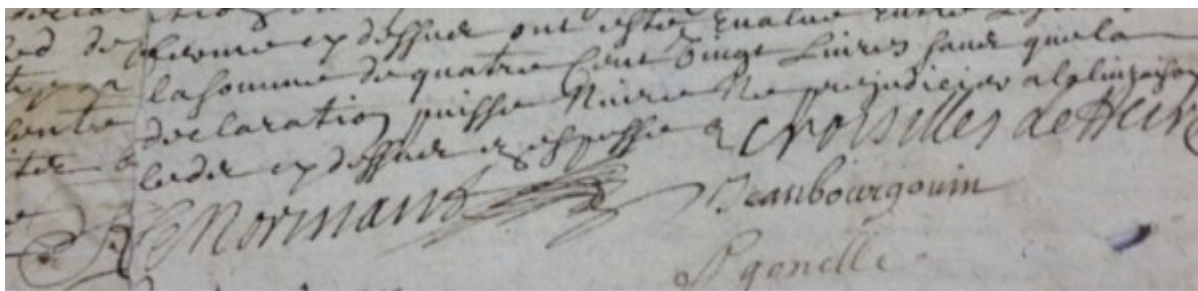
Signature de Catherine de Perrochel de Charsonville
et de Jacques Lenormant dans un acte de 1703

Marie de Croisilles

Vers 1710, Marie de Croisilles, fille de Simon de Croisilles et de Catherine Perrochel reprend donc la succession de sa mère en ce qui concerne au moins la seigneurie de Charsonville.

Son nom apparaît désormais dans les baux des fermes. Le notaire la nomme ; « *dame des lieux seigneuriaux de Charsonville et Villemain, veuve de défunt haut et puissant seigneur Charles Joseph Prévost, seigneur de Saint Cyr* ».

Elle demeure « dans sa maison seigneuriale » lorsqu'elle vient signer des documents chez le notaire de Charsonville. Mais sa situation familiale ne lui permet pas d'être souvent présente à Charsonville. Et elle préfère confier la gestion de ses terres à Jacques Lenormant comme l'avait fait autrefois sa mère Catherine Perrochel.

A photograph of a handwritten document. The text is written in cursive. At the top, it says 'Marie de Croisilles'. Below that, there are two large, stylized signatures. The first one is 'Jacques Lenormant' and the second one is 'Marie de Croisilles'. There are also some smaller signatures and words like 'Beaubourgoin' and 'Pondelle' visible.

Signatures de J.Lenormant et de Marie de Croisilles de St-Cyr-en-bas d'un acte de 1710

Les visites de Marie de Croisilles sur son lieu seigneurial de Charsonville sont donc rares. Son attachement personnelle à sa seigneurie diminue et sa signature disparaît des registres paroissiaux.

Elle demeure soit à Paris (voir photo ci-dessous) ou dans son château de St CYR du Gault. Ce dernier restera la propriété de la famille Prévost jusqu'en 1762.



Ancien Hôtel de Prévost de St-Cyr à Paris'

Les futurs seigneurs de Charsonville (famille Martinet et Tassin) poursuivront ce phénomène d'absence et d'éloignement des préoccupations de la vie locale de notre village. A partir du 18^{ème} siècle, on ne retrouvera plus aucune signature d'une famille seigneuriale dans les registres paroissiaux.

Marie décède le 13 mars 1724 et en 1737, son fils Nicolas Charles Claude Prévost (né à Paris en 1706) devient le propriétaire du château de Moulins à Landes le Gaulois.

Par la suite, vers 1716, la famille de Croisilles vend la seigneurie de Charsonville et Villemain à Nicolas Martinet qui possède déjà le Château de la Renardière à Baccon.

Simon de Croisilles ¶

Jeanne Perrot ¶

Puis Anne Perroche ¶

Marie de Croisilles ¶

{Dame de la seigneurie de Charsonville} ¶

Charles Joseph Prévost ¶

Simon Louis ¶

Louise Françoise ¶

Catherine Thérèse de Croisilles ¶

Pierre de Ledin ¶

Charles Perrochel (seigneur de Grandchamps en Maine)†
Epoque en 1557 Marie Varele†

Charles Perrochel (seigneur de Grandchamps)†
Epoque le 27/9/1628 Marie Lyonne†

François Perrochel évêque de Boulogne Mer mort en 1682†

Pierre Perrochel seigneur de Loigne et du Coudray†

Agnès Perrochel épouse Poussepin seigneur de Montbrun†

Charles François (Seigneur de Grandchamps) né en 1648†

Augustin Charles chanoine de ND de Paris - mort en 1728 -
Inhumé dans ND chapelle St Pierre et Paul†

Marie, Religieuse à la visitation de Paris†

Catherine Perrochel†
Simon de Croisilles (seigneur de Charsonville)†